

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 5 février 2008, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Richard Boucher, Suzanne Chartrand, Brigitte Collin, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Claude Henri, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, Hélène Roberge, Joel Santos, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Sylvie Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES :** madame Manon Handfield et monsieur Jean-François Rabouin.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Gabriel Roux, directeur adjoint au Service des ressources matérielles, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-141-02-08** Il est proposé par monsieur Hugues Ouellette d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2007 et du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 22 janvier 2008.
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Bilan du Plan stratégique 2004-2007
  - 6.2. Priorisation des projets à caractère physique 2008-2009

- 6.3. Centre de formation du Richelieu – Chambly – Relocalisation des locaux
  - 6.4. Entente visant à contrer le décrochage scolaire et à favoriser la persévérance scolaire en Montérégie 2008-2012
  - 6.5. Adoption du calendrier scolaire 2008-2009 de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle (reporté à la séance du Conseil du 11 mars 2008)
7. Information :
    - 7.1. Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité consultatif de transport des élèves
    - 7.2. Scolarisation des élèves du secondaire de Contrecoeur
    - 7.3. Dépôt du mémoire de la Commission scolaire des Patriotes, dans le cadre de la consultation du MELS sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires
  8. Affaires diverses.
  9. Parole au public.
  10. Rapport de la présidente.
  11. Parole aux membres du Conseil.
  12. Levée de la séance.

*Le point 3 «Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2007 et du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 22 janvier 2008» sera traité avant le point 11 «Parole aux membres du Conseil».*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2007 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 22 JANVIER 2008**

Ce point est traité avant le point 11 «*Parole aux membres du Conseil*».

### **4. AFFAIRES EN COURS**

#### **4.1 Suivi à la dernière séance**

Néant.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Suzanne Chartrand, présidente, explique la procédure à suivre et elle invite ceux qui le désirent à s'exprimer.

- Monsieur Jean-Pierre Picard, représentant du conseil d'établissement de l'école secondaire le Carrefour, s'enquiert du suivi à l'avis produit antérieurement par le conseil d'établissement à l'effet d'accueillir les élèves de Varennes en quatrième et cinquième secondaire à cette école.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, et madame Normande Lemieux, directrice générale, expliquent que la Commission scolaire est en attente de données de la part du MELS.

Monsieur Picard invite les nouveaux commissaires à prendre connaissance du dossier.

- Monsieur François Cournoyer, représentant du Comité de parents de l'école secondaire le Carrefour, intervient pour faire valoir la fiabilité des chiffres fournis dans les documents déposés antérieurement à la Commission scolaire par le conseil d'établissement relativement au dossier susmentionné.
- Monsieur Jacques Bédard, parent de Saint-Bruno-de-Montarville, fait part de son insatisfaction, comme membre de son conseil d'établissement, vis à vis l'information disponible pour prendre certaines décisions, notamment sur les questions budgétaires.
- Monsieur Yvan Noël fait part de questions soulevées par des citoyens lors des dernières élections scolaires concernant les coûts associés au fonctionnement des conseils des commissaires des commissions scolaires. Il suggère aux membres de réfléchir à des façons d'accroître leur visibilité et leur rayonnement dans la communauté.

## **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES**

### **6.1 Bilan du Plan stratégique 2004-2007**

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, présente ce dossier.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, apporte des explications additionnelles sur la démarche en cours.

Jacques Beaudet répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

**C-142-02-08** Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'approuver le bilan du Plan stratégique 2004-2007 afin de procéder à sa diffusion publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.2 Priorisation des projets à caractère physique 2008-2009**

Ce dossier est présenté par monsieur Gabriel Roux, directeur adjoint du Service des ressources matérielles. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil des commissaires.

Considérant l'allocation de base pour les investissements;

Considérant l'analyse des besoins;

Considérant la recommandation du Comité de travail des ressources matérielles et de la Direction générale;

Considérant la recommandation du Comité consultatif de gestion;

**C-143-02-08** Il est proposé par monsieur Normand Dufour d'approuver la liste des projets à caractères physiques pour l'année 2008-2009, telle que déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.3 Centre de formation du Richelieu – Chambly – Relocalisation des locaux**

*Monsieur Joel Santos se joint à l'assemblée à 20 h 15.*

*Monsieur Marc-André Lehoux se joint à l'assemblée à 20 h 44.*

Monsieur Gabriel Roux, directeur adjoint du Service des ressources matérielles, présente ce dossier. Il fait part des derniers développements et des démarches effectuées.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, présente madame Céline Frenette, directrice du Centre de formation du Richelieu, aux membres du Conseil.

Il s'ensuit une période de questions et d'échanges portant notamment sur la modification au règlement de zonage, le financement et les coûts du projet, le cheminement du dossier et les délais de réalisation.

Monsieur Gabriel Roux répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, et monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, apportent des explications additionnelles.

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, apporte des explications sur le financement des coûts du projet.

Madame Johanne de Villers fait part de son support pour la résolution proposée.

Considérant la résolution No C-116-12-7 adoptée à la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 4 décembre 2007;

Considérant les besoins démontrés par le Centre de formation du Richelieu;

Considérant l'importance de maintenir un point de service à Chambly, pour bien desservir la clientèle de cette région;

Considérant les négociations et les propositions reçues de la firme Les Gestions Claude Beauregard Ltée;

Considérant l'absence d'autres espaces disponibles répondant à nos besoins, tel que confirmé par la firme Intercom;

Considérant les démarches en cours pour la modification du règlement de zonage ;

Considérant les délais de réalisation et l'importance de démarrer ce projet dans les plus brefs délais ;

**C-144-02-08**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de mandater la directrice générale pour :

- confirmer à la firme *Les Gestions Claude Beauregard Ltée* l'engagement de la Commission scolaire à signer un bail de location de cinq ans, débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2008, pour une superficie de 7 500 pieds carrés dans un immeuble à construire à Chambly, avec une option de renouvellement pour 5 années additionnelles, le tout conditionnellement à une modification au règlement de zonage de la Ville de Chambly et à une livraison des espaces, le 31 août 2008, permettant un usage institutionnel des espaces loués ;
- poursuivre les négociations afin de déterminer le coût final des travaux d'aménagements et ;
- réserver un budget de 400 000 \$ pour la réalisation de ces travaux d'aménagement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.4 Entente visant à contrer le décrochage scolaire et à favoriser la persévérance scolaire en Montérégie 2008-2012**

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente le dossier susmentionné. Elle répond aux demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Monsieur Gaëtan Labelle fait part du fait qu'il s'abstiendra de voter estimant qu'en tant que nouveau commissaire, il n'a pas reçu toute l'information dont il aurait eu besoin et qu'il aurait souhaité recevoir au préalable sur ce dossier.

Madame Johanne de Villers fait part de son support pour la proposition.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, apporte des explications additionnelles sur ce dossier.

Considérant que les commissions scolaires francophones de la Montérégie, à titre de membre de la Table d'éducation interordres de la Montérégie, ont contribué grandement à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'entente visant à contrer le décrochage scolaire et à favoriser la persévérance scolaire;

Considérant que cette entente est le résultat d'une longue démarche de concertation entre plusieurs partenaires dont les commissions scolaires francophones et les cégeps de la Montérégie, quatre universités œuvrant sur le territoire, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Emploi-Québec et le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie, le Forum jeunesse, la Direction de la santé publique de l'Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie, le ministère de la Famille et des Aînés;

Considérant les actions et travaux réalisés depuis la mise en œuvre des deux ententes précédentes;

Considérant la décision du 23 mars 2007 de la Table d'éducation interordres de la Montérégie de reconnaître la lutte au décrochage scolaire et la valorisation de la persévérance scolaire en Montérégie comme une des priorités régionales interordres;

Considérant que l'entente de partenariat régional prend fin le 31 décembre 2007;

Considérant l'entente de principe intervenue le 5 octobre 2007 entre les membres de la Table d'éducation interordres de la Montérégie à l'effet de poursuivre pour quatre ans (2008-2012) la concertation régionale interordres et intersectorielle visant à contrer le décrochage scolaire et à favoriser la persévérance scolaire en Montérégie;

Considérant que cette concertation sera coordonnée par Réussite Montérégie et portera sur des actions de promotion et de valorisation de la persévérance scolaire, de mobilisation des milieux socio-économiques et des affaires, de compréhension des causes du décrochage scolaire et des facteurs de réussite;

Considérant la recommandation du 13 décembre 2007 de la Table des directeurs généraux des commissions scolaires de la Montérégie à l'effet d'allouer un montant d'un dollar (1\$) par élève sur la base des effectifs scolaires 2005-2006, dans le cas de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, et 2006-2007 pour les effectifs scolaires du secteur des jeunes, pour le financement de l'entente de partenariat de quatre ans (2008-2012) visant à contrer le décrochage scolaire et à favoriser la persévérance scolaire en Montérégie, ce montant totalise 12 261\$ pour la Commission scolaire des Patriotes;

**C-145-02-08** Il est proposé par madame Johanne de Villers :

Que la Commission scolaire des Patriotes renouvelle son adhésion à l'entente de partenariat visant à contrer le décrochage scolaire et à favoriser la persévérance scolaire en Montérégie, 2008-2012;

Que la présidente du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie soit autorisée à signer l'entente au nom des commissions scolaires francophones de la Montérégie.

Votent en faveur : 22

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### **6.5 Adoption du calendrier scolaire 2008-2009 de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle**

Ce point est reporté à la séance du Conseil du 11 mars 2008.

## **7. INFORMATION**

### **7.1 Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité consultatif de transport des élèves**

Un document est déposé.

Monsieur Paul St-Onge, terminant son mandat sur ce comité, remercie les divers membres de ce comité pour leur travail et leur implication dans ce dossier.

Madame Hélène Roberge s'enquiert de la problématique de la sécurité du transport scolaire à la lumière de l'accident survenu récemment à Bathurst au Nouveau-Brunswick.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, apporte des explications.

### **7.2 Scolarisation des élèves du secondaire de Contrecoeur**

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, présente les documents qui seront transmis aux parents concernés et explique l'état de ce dossier.

Les membres du Conseil des commissaires font part de leur accord avec cette démarche.

Madame Brigitte Collin fait part de sa préoccupation que la Commission scolaire soit sensible à la demande du secteur de Varennes lorsque ses représentants déposeront des hypothèses relativement à la scolarisation des élèves de Contrecoeur.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, explique que le dossier sera étudié dans son ensemble prenant en compte toutes les données pertinentes vis-à-vis les diverses clientèles du territoire.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, apporte des explications additionnelles.

### **7.3 Dépôt du mémoire de la Commission scolaire des Patriotes, dans le cadre de la consultation du MELS sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires**

Le mémoire est déposé.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait part des démarches du RCSM pour communiquer les mémoires aux trois partis politiques.

Monsieur Paul St-Onge fait part de son appréciation du mémoire de la Commission scolaire des Patriotes dont il souligne la qualité de la rédaction.

Madame Carole Vigneault, au nom du Comité de parents, fait part de son approbation du contenu du mémoire.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Madame Carole Vigneault apporte un éclaircissement sur le sens de l'intervention d'un parent à la *Parole au public* ce soir. Elle explique que les parents siégeant sur le conseil d'établissement ont besoin d'information sur le budget.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Suzanne Chartrand, présidente, dépose et présente un rapport écrit sur les activités auxquelles elle a pris part depuis le 5 décembre 2007.

Ce rapport fait état notamment :

- des activités reliées à la FCSQ;
- des rencontres du Comité de travail de Contrecoeur;
- des rencontres pour remercier les commissaires sortant;
- des activités reliées au RCSM;
- des rencontres avec les représentants municipaux;
- d'une rencontre avec le Comité de parents.

Monsieur Claude Henri s'enquiert de l'état du dossier relatif à un projet de nouveau centre sportif à l'école De Mortagne.

Madame Suzanne Chartrand apporte des explications.

### **Huis clos**

**C-146-02-08** Il est proposé par madame Hélène Roberge que l'assemblée se poursuive à huis clos.  
Il est 21 h 40.

### **Retour à l'assemblée publique**

**C-147-02-08** Il est proposé par madame Hélène Roberge que l'assemblée redevienne publique.  
Il est 22 h 00.

*On traite ici le point 3 de l'ordre du jour.*

**3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 4 DÉCEMBRE 2007 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENU LE 22 JANVIER 2008**

**C-148-02-08** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2007 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**C-149-02-08** Il est proposé par monsieur Hugues Ouellette d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 22 janvier 2008 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**11. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

- Monsieur Gaétan Marcil fait part de sa déception du peu de réponses favorables à ce jour des conseil d'établissement des écoles sur la diffusion de la fiche d'information des membres du Conseil des commissaires.
- Monsieur Paul St-Onge souligne la semaine de la prévention du suicide.
- Madame Luce Deschênes Damian s'enquiert de la diffusion des bons coups des écoles de la Commission scolaire des Patriotes.
- Monsieur Luc Lamoureux suggère que dorénavant la Revue de presse soit numérisée plutôt que transmise sur support papier aux commissaires

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-150-02-08** À 22 h 10, il est proposé par monsieur Claude Henri de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.